

Compte rendu de la séance

du mardi 07 novembre 2017

Date de convocation 31/10/2017

Présents : Max GUIPAUD, Robert CINQ, Alain BRUYERE, Franck SANSUS, Cédric RUAULT, Frédéric BOYER, Cédric LOUBET, Thierry GRIFFEL, Françoise GARRIGUES, Éric SICARD

Absents excusés : Chantal CADAUX, Yvette CROUZET, Mélinda LABEUCHE, Philippe PIETRAVALLE, Laurence RIVIERE

Secrétaire(s) de la séance: Cédric LOUBET

Ordre du jour:

- Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)
- Fixation libre des Attributions de Compensation
- Fixation du taux de la taxe d'aménagement
- Projets de travaux
- Goûter de Noël
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Approbation du rapport de la CLECT et fixation libre des Attributions de Compensation

Monsieur le Maire fait lecture du rapport de la CLECT à l'assemblée.

Lors de la lecture de ce dernier plusieurs interrogations ont été soulevées auxquelles toutes les réponses n'ont pu être apportées.

Il a donc été décidé de reporter l'approbation du rapport et la fixation des AC à une date ultérieure.

Taux de la taxe d'aménagement sur la commune de Puybegon (DE_2017_040)

Le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3.6% ;
- d'exonérer en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme, les abris de jardin soumis à déclaration préalable (surface inférieure à 20 m²).

Travaux

Monsieur le Maire souhaite refaire un point sur les travaux à engager pour 2018.

- Travaux de la Maire : agrandissement du secrétariat en ouvrant le mur sur le couloir. L'accueil sera visible dès l'entrée dans la mairie. Changement des menuiseries et du chauffage.
- Salle de rencontres et annexes : il est prévu de restaurer la façade ouest de la salle en fermant toute la partie basse en dur avec des menuiseries sur la partie haute ainsi que de bâtir un local attenant à l'arrière de la salle pour le stockage de matériels (tables, bancs, chaises, éclairage de Noël...) cette annexe sera accessible par l'intérieur de la salle de rencontres mais son utilisation sera réservée uniquement aux personnels de mairie.

Noël

Les invitations sont en cours de réalisations, une confirmation de présence sera demandée afin de prévoir au plus juste et rester dans une démarche éco-responsable.

Questions diverses :

- lotissement de Farès

M. RIGAL a demandé à la commune de reprendre les équipements du lotissement.

Avant de procéder à la rétrocession des équipements, l'association syndicale du lotissement doit récupérer les équipements et s'assurer de la conformité des travaux réalisés.

Après réception de tous les documents et constatation de la bonne réalisation des équipements et aménagements, la commune pourra procéder à la reprise de ces derniers.

- projet planification des cimetières :

une étude de prix a été réalisée auprès de 3 prestataires pour un relevé des concessions sur plans.

L'entreprise AXIAP a été choisie pour réaliser ce travail.

- sapins de Noël :

le sapin sera disponible le vendredi 24 novembre. Prévoir son installation le samedi 25 novembre.

La séance est levée à 23h00

NOM	FONCTION	SIGNATURE
GUIPAUD Max	Maire	
CINQ Robert	Adjoint Au Maire	
BRUYERE Alain	Adjoint Au Maire	
SANSUS Franck	Adjoint Au Maire	
RUAULT Cédric	Adjoint Au Maire	
RIVIERE Laurence	Conseillère Municipale	Excusée
CADAUX Chantal	Conseillère Municipale	Excusée
BOYER Frédéric	Conseiller Municipal	
LABEUCHE Mélinda	Conseillère Municipale	Excusée
LOUBET Cédric	Conseiller Municipal	
GRIFFEL Thierry	Conseiller Municipal	
PIETRAVALLE Philippe	Conseiller Municipal	Excusé
GARRIGUES Françoise	Conseillère Municipale	
SICARD Éric	Conseiller Municipal	
CROUZET Yvette	Conseillère Municipale	Excusée